

# Le MANDRÉEN

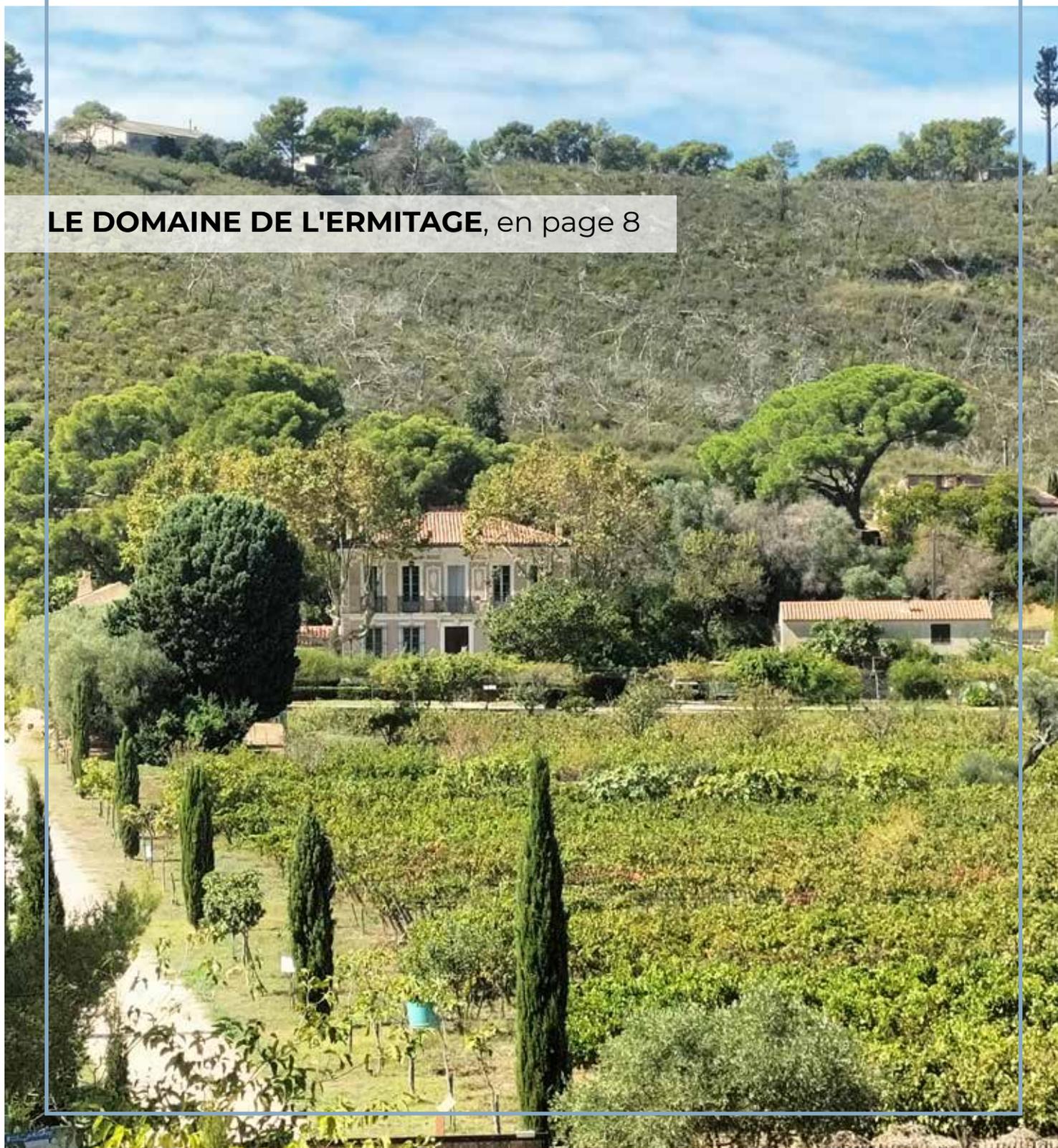
VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE  
MUNICIPAL



**#304**  
OCTOBRE  
2024

**LE DOMAINE DE L'ERMITAGE**, en page 8



# Ça se passera en OCTOBRE...

ACTIONS

**OCTOBRE ROSE**  
Bougez... Respirez

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

9h00 des stands de sensibilisation avec des professionnels de santé sur le marché de village

A PARTIR DE 15H  
ANIMATION ZUMBA  
mouvements dynamiques des arts  
SPORTS ÉTUDIÉS

**MARCHÉ SOLIDAIRE**  
15 h 30 / 17 h 00  
Circuit de 3 KM à parcourir à volonté  
Arrivée & départ - goûter - Place du Maréchal

Le mois d'octobre est ROSE en faveur du dépistage du cancer du sein

INSCRIPTIONS sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**BALADE SOLIDAIRE**  
ou profit et organisée par l'association WILLIAMS SUD-EST en soutien des enfants porteurs du Syndrome de Williams et Beuren, maladie génétique rare

DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 DE 9H30 A 11H30

ESPACE ACCUEIL JELINES LES SABLETTES - 9H30

LA SEYNE / PIN ROLLAND

INFOS & INSCRIPTIONS [www.association-williams-sud-est.fr](http://www.association-williams-sud-est.fr)

NOTRE STAND AU VILLAGE SANTÉ DE L'ESPLANADE DES CHARITEAUX

## PERMANENCES

Lundi 7 octobre, permanence du conciliateur de justice.  
Sur rendez-vous uniquement au 04.94.11.51.60.

## VIDE-GRENIERS

Dimanche 13 et 27 octobre, de 7h00 à 15h30, place des Résistants. Les Pescadous du Creux.

Dimanche 20 octobre, de 7h00 à 15h00, parking Saint-Asile. Festive de la Presqu'île.

## VIDE-DRESSINGS

Dimanche 27 octobre, de 9h00 à 17h00, salles Myrte et Arbusées. Festive de la Presqu'île.

THÉÂTRE

Aux frais de la princesse  
Jean FRANCO

Dimanche 6 octobre à 17h00

Salle MARC BACON  
Av. de la Gerbière d'Or - SAINT-MANDRIER  
Entrée 12€ - Réservation au 06 14 25 33 68

## ANIMATIONS

C.C.A.S DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

GOÛTER MUSICAL ET DANSTANT

Mercredi 16 octobre 2024 à 14h au restaurant scolaire

INSCRIPTIONS DU 16 SEPT. AU 8 OCT.

POUR LES MANDRÉENS (À PARTIR DE 60 ANS) AU CCAS RUE ANATOLE FRANCE (À CÔTÉ DE LA POSTE AU FOND DE LA COUR) OU PAR TÉLÉPHONE AU 04.94.11.24.56 OU AU FOYER DES ANCIENS

Domaine de l'Ermitage  
Fête de la COUGOURDO

Animations, graminées en cache et jeux concours de cuisine. Régulation, animés enfants, le thème de l'Hermitage.

Dimanche 13 octobre 2024 de 10 h à 17 h - Ouvert à tous

RENSEIGNEMENTS : 06.03.31.09.54

ART

Saint-Mandrier d'autrefois  
LES RACINES MANDRÉENNES  
EXPOSITION ET GRAND JEU CONCOURS

Domaine de l'ERMITAGE  
DU 7 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2024  
La vie Mandrénienne au siècle dernier

ENTRÉE LIBRE  
TOUTS LES MERCREDIS SAMEDIS ET DIMANCHES de 14h30 à 18h00

EXPOSITION  
Atelier de PEINTURE

DU 30 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2024

VERNISSAGE VENDREDI 4 OCTOBRE - 18H30

GALERIE RANCIPIO  
2, avenue Marc BACON 83430 SAINT-MANDRIER

Entrée libre tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00.

JOURNÉE NATIONALE d'action contre l'ILLETTRISME

Inauguration de la boîte à livres jeudi 31 octobre à 14h

suivie par la diétée édition 2024 à 14h30

## CÉRÉMONIE

Cérémonie de la Toussaint, vendredi 1<sup>er</sup> novembre, à 10h30 l'office religieux et à 11h45 cérémonies aux cimetières nouveau et ancien.





# ÉDITO



C'est un éternel recommencement. Après la rentrée des classes des petits Mandréens, c'est aux élus de retrouver une attitude studieuse pour aborder ce qui est l'acte le plus compliqué d'une commune : préparer le budget 2025 qui sera voté en avril et qui nécessitera pendant de longs mois, des études, chiffrages, arbitrages, réunions et commissions. Je fais confiance à mes collègues et à nos collaborateurs pour trouver les solutions budgétaires pour que notre commune et ses habitants puissent continuer à s'épanouir.

Mais cette année, cet acte est encore plus compliqué car le gouvernement n'a toujours pas défini son budget et nous ne savons pas si les débats sur le projet de loi de finances (PLF) auront une influence sur le budget des communes.

Avant de partir, le Premier Ministre démissionnaire a envoyé des lettres de cadrage aux différents ministères. Les quelques éléments qui ont été communiqués laissent entendre des baisses budgétaires drastiques, notamment sur la transition énergétique. Gageons que le nouveau gouvernement et les parlementaires seront plus cléments pour les collectivités et imposeront des économies budgétaires sans pour autant pénaliser les collectivités et les ménages.

À ce propos, je reviens sur les déclarations scandaleuses de l'ancien ministre du budget, M. Le Maire, qui, a imputé l'augmentation du déficit budgétaire aux collectivités.

Ne sait-il pas que les collectivités, elles, sont obligées de voter un budget en équilibre et qu'il faut aller chercher ailleurs les causes de cette augmentation ? N'a-t-il pas vu qu'à cause des récentes décisions, catastrophiques pour la France, et notamment au lendemain des législatives, de nombreuses entreprises ont arrêté tout investissement et que de grandes entreprises étrangères hésitent à s'installer dans notre pays ?

N'a-t-il pas compris que les entreprises sont étranglées par les charges, que le pouvoir d'achat des Français a fortement diminué, que les classes moyennes et les retraités en ont assez de payer pour les autres, et que les Français sont inquiets sur la dégradation du fonctionnement du système de santé ? Tout cela contribue à une morosité qui influe sur la consommation et la production de richesses de notre pays.

Par contre, aujourd'hui les collectivités, elles, continuent d'investir et de dépenser pour faire fonctionner les services car elles n'ont pas le choix. Elles doivent prendre soin des Français et de leur qualité de vie.

Cette stratégie devrait être la priorité du nouveau gouvernement quel qu'il soit afin que les Français retrouvent le bonheur de vivre ensemble et que notre pays s'installe dans une gouvernance stable afin de préparer l'avenir.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

# ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

## BONJOUR LES BÉBÉS



Nathaël FLAUDER né le 03/08/2024

Lino CASTILLO-GUERRA né le 19/08/2024

Soledad ESCOBAR née le 21/08/2024

Mariana REMUS BEGNI née le 30/08/2024

Romy IACONO née le 08/08/2024

## ILS SE SONT MARIÉS

Catherine DUPAS & Bruno LEFEVRE  
le 07/09/2024

Lucie RENEVIER & Enguerrand COLLIGNON  
le 07/09/2024

Carla RUFFINATTO & Logan KILBURG  
le 13/09/2024

Elisabeth DALMAS & Marcel CHEVALIER  
le 21/09/2024

Isabelle CHAUVIN & Laurent VILLECHAISE  
le 21/09/2024

Céline D'ISANTO & Dominique JAMMES  
le 21/09/2024

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

Françoise BOSSI née GARCIA  
le 10/08/2024 à 96 ans

Michel MENU le 16/08/2024 à 69 ans

Armand SCOTTO-DI-RINALDI le 03/09/2024  
à 73 ans

Simone SEYER née VENTRE  
le 09/09/2024 à 79 ans

PROCHAINE

PERMANENCE  
DES ÉLUS (SANS RENDEZ-VOUS)



Mairie annexe de Pin Rolland

(locaux de l'agence postale communale)

SAMEDI 12 OCTOBRE

de 10h à 12h

(pas de permanence en août)

## Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
Disponible sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.  
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.

Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.  
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.  
Photo de couverture : Vie de la Cité.

Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA-83110 SANARY-S/MER.  
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.



Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !

Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : [viecite@ville-saintmandrier.fr](mailto:viecite@ville-saintmandrier.fr)



Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer



[ville-saintmandrier.fr](http://ville-saintmandrier.fr)



## Retour sur l'édition 2024 DU FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations de Saint-Mandrier-sur-Mer, qui s'est tenu le 7 septembre, a été un véritable succès, réunissant un grand nombre d'habitants et d'associations locales. Cet événement, devenu incontournable pour notre commune, a permis de mettre en lumière la richesse et la diversité de la vie associative.

### Affluence et participation

Cette année, le forum a attiré de nombreux visiteurs venus découvrir le large panel d'activités proposées par notre centaine d'associations mandréennes. Les stands étaient animés, et de nombreux échanges ont eu lieu entre les bénévoles et les habitants. Les familles, les jeunes et les seniors ont tous trouvé des activités à leur goût, témoignant de l'engagement de notre communauté.

### Activités et ateliers

La présentation des activités a rythmé la journée.



Les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses disciplines, allant de la danse à la peinture, en passant par le sport, les rencontres intergénérationnelles ou les activités bénévoles telles que le CCFF.

Ces moments ont permis de renforcer les liens entre les participants et de susciter de nouvelles vocations. Cela démontre l'intérêt croissant des habitants pour les initiatives locales et leur volonté de participer activement à la vie de la commune.

Le forum des associations joue un rôle crucial dans la vie sociale de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Il encourage l'engagement citoyen, favorise les échanges intergénérationnels et contribue à renforcer le tissu social de la commune. En mettant en avant la richesse des initiatives locales, cet événement permet de créer des liens entre les habitants et les organisations.

### Le stand Info-Mairie

Cette année encore, la municipalité a profité de cette occasion pour présenter les projets emblématiques à venir. Entre autres, l'installation d'un distributeur de billets sur la place, l'installation de bornes interactives pour consulter l'ensemble des informations mairie ou la présentation de la future médiathèque, dont l'ouverture est prévue début 2025.



### Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les associations participantes, les bénévoles et les organisateurs qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Votre engagement et votre passion sont essentiels pour faire vivre notre commune.

Le forum des associations de Saint-Mandrier-sur-Mer a une fois de plus prouvé son importance en tant que lieu de rencontres et d'échanges.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition et, ensemble, continuons à faire briller notre belle commune et ses associations dynamiques.

## PEdT (Projet Éducatif des Territoires)

### « Presqu'île de charme, réussir au travers d'une éducation partagée » 2024-2027

Le PEdT de la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer 2024-2027 a été validé par les services de l'Etat et la Caisse d'Allocations Familiales du Var.

Le PEdT est un outil de collaboration locale qui formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

### Pourquoi mettre en place un PEdT ?

- pour mobiliser toutes les ressources du territoire (accueil de loisirs, écoles, associations, partenaires) afin de garantir la continuité éducative ;
- pour favoriser les échanges entre les acteurs ;
- pour contribuer à la réussite éducative.

Le PEdT est mis en œuvre sur le territoire de la commune pour les enfants âgés de 3 à 17 ans révolus.

Des actions seront mises en œuvre autour de trois axes prioritaires :

**Axe 1 :** Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux (environnement, citoyenneté).

**Axe 2 :** Permettre à chaque élève de se construire un avenir, une stratégie de réussite (élaboration de projets communs, renforcement des compétences autour du numérique).

**Axe 3 :** Favoriser l'équité territoriale (consolidation de l'offre existante, inclusion, actions de communication).

Pour la mise en œuvre de ces actions, différents groupes de travail seront constitués. Un comité de pilotage est également créé pour suivre et valider les actions.



# Le stand "INFO MAIRIE" présent au forum des associations

**De l'avis des participants, le cru 2024 était une réussite. Les bénévoles des associations présentes se sont dits satisfaits des rencontres de la matinée.**

Du côté de la mairie, bien entendu, nous avons souhaité participer à cet événement attendu par tous. Notre objectif, comme à chaque forum, est bien de faire un point sur les travaux et grands projets en cours, mais également sur certains aménagements à venir. Cette année, nous avons invité sur le stand un spécialiste TPM de l'environnement avec la participation du « Contrat de Baie ». Son intervention a été appréciée de tous, petits et grands. Notre Bibliothécaire était également présente afin de répondre à vos questions sur la future médiathèque.

Voici un retour sur les sujets exposés lors de cette matinée.

**2024 LES GRANDS PROJETS EN COURS**

- Les travaux de consolidation de la propriété FLICHE en mai 2024 ;
- La médiathèque pour une livraison prévue en fin d'année 2024 ;
- Le foyer des jeunes pour une livraison prévue en fin d'année 2024.

**2024 LES PLAGES**

- Le récif barrière de posidonie à la plage de la vieille : février 2024 ;
- La participation de TPM et du contrat de baie.

**2024 LES PROJETS À VENIR**

- Un distributeur de billets sur la place des résistants : 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 ;
- La réhabilitation de notre ancien cimetière : 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 ;
- Le 1<sup>er</sup> forum de l'enfance et de la parentalité le 28/09/2024.

**« Bien-vivre » à Saint-Mandrier-sur-Mer**

Vous avez été plus de 250 à venir nous rencontrer sur ce stand. Ce sont toujours pour nous des moments d'échanges privilégiés.

## LA DICTÉE, édition 2024

### Yupi...la dictée !

Dans la continuité des Journées Nationales d'Action contre l'illettrisme, la commission Santé Publique, propose l'édition 2024 d'une dictée ludique ouverte à tous les Mandréens à partir de 8 ans. Elle permettra à chacun de faire le point sur ses connaissances dans le domaine de la langue écrite, en s'amusant. Alors venez nombreux, et pourquoi pas en famille, le jeudi 31 octobre de 14h30 à 16h à la salle des fêtes Marc Baron.

Si cela est possible techniquement, la dictée sera diffusée en visio conférence et permettra aux personnes résidant au Pin Rolland et ne pouvant se déplacer au village de faire la dictée depuis les salles Myrte et Arbouses.

Un moment de convivialité autour d'un goûter clôturera l'après-midi.

Merci de vous inscrire auprès du service Vie de la Cité au 04 94 11 51 75 ou sur le site de la ville-saintmandrier.fr, avant le 24 octobre afin de prévoir au mieux l'organisation des salles.

## Inauguration de la BOÎTE À LIVRES

**JOURNÉE NATIONALE d'action contre l'ILLETTRISME**  
En partenariat avec l'Inventaire national de lutte contre l'illettrisme

**Inauguration de la boîte à livres**  
**jeudi 31 octobre à 14h**  
Salle Myrte - Pin Rolland

**suivie par la dictée édition 2024 à 14h30**  
Salle Marc Baron et Salle Myrte et Arbouses

# Notre PATIENCE a des limites

J'ai été alerté à plusieurs reprises par les habitants des copropriétés de la Presqu'île et des Voiles qui se sont plaints, à juste titre, des difficultés de cheminement devant la halle technique ainsi que des problèmes de sécurité qui en découlent. Une pétition m'a d'ailleurs été transmise le 30 mai 2024.

Par courrier du 5 juillet, j'ai répondu à cette pétition. Cette réponse a été distribuée dans les boîtes aux lettres de la copropriété « la Presqu'île ».



J'expliquais notamment que cette voie étant départementale, j'avais demandé expressément au Conseil Départemental par courrier du 31 mai 2024, assorti d'un plan, d'envisager un aménagement piétonnier de part et d'autre de la voie.

Le 17 juillet 2024, une réunion a été organisée sur place en présence du Conseiller Départemental, en charge des voiries, M. Ludovic Pontone, accompagné des directeurs de service. À l'issue, a été confirmée la possibilité d'implanter un trottoir de chaque côté et de créer un passage protégé.

Ces travaux, programmés pour fin septembre, nécessitent le raccordement du pluvial au réseau existant qui traverse la déchetterie et le déplacement d'un lampadaire, travaux qui ont été terminés la semaine dernière. Mais, ils nécessitent surtout l'enlèvement des blocs en béton supportant les poteaux en bois du réseau qui dessert la fibre pour la copropriété. Ces blocs ayant été installés à la demande de l'aménageur, et se trouvant en grande partie sur le domaine privé, l'aménageur a été mis en demeure par mes soins le 31 mai dernier de les faire enlever par l'opérateur de la fibre.

À ce jour, et malgré les relances de l'aménageur et de l'opérateur, par la commune et le Conseil Départemental, ces blocs sont toujours en place et empêchent le début des travaux. Le Conseil Départemental ne peut pas non plus les déplacer sans risquer de couper le réseau de la fibre.

Mais notre patience a des limites et si d'ici à la fin du mois l'opérateur n'a pas fait le nécessaire, j'engagerai sa responsabilité en cas d'accident et tenterai une action en justice.



Pour autant et pour répondre aux habitants de la copropriété qui se répandent sur Facebook, en mettant en cause la commune, je rappelle qu'ils peuvent aussi par l'intermédiaire de leur Syndic faire pression sur l'aménageur pour faire avancer ce dossier.

Je rappelle aussi que nous allons entamer des discussions avec les copropriétés voisines de celle du parc de la Presqu'île pour envisager un passage piéton permettant un accès au centre commercial du Pin Rolland.

J'espère vous annoncer dans le prochain Mandréen que les travaux sont enfin terminés permettant une circulation piétonne en toute sécurité.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**

## CCAS SAINT-MANDRIER-SUR-MER PROGRAMME DES ANIMATIONS Foyer des Anciens - 2024 / 2025

Mercredi 16 OCTOBRE	GOÛTER MUSICAL À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Jedi 28 NOVEMBRE	LOTO DE NOËL À 14H - Foyer des Anciens Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Samedi 14 DÉCEMBRE	REPAS DE NOËL À 12H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 70 ans	
Mercredi 15 Janvier	GALETTE DES ROIS À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux personnes de plus de 60 ans	
Mercredi 12 MARS	LOTO CRÊPES À 14H - Restaurant scolaire Réservé aux Mandréens de plus de 60 ans	
Jedi 3 AVRIL	LOTO DE PRINTEMPS À 14H - Foyer des Anciens Réservé aux Mandréens de plus de 60 ans	
Samedi 24 MAI	REPAS DE PRINTEMPS À 12H - Restaurant scolaire Réservé aux Mandréens de plus de 70 ans	

POUR TOUTE MANIFESTATION, s'inscrire au CCAS, rue Anatole France (à côté de la Poste, au fond de la cour)  
ou par téléphone au 04.94.11.24.56, ou au Foyer des Anciens

C.C.A.S DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

GOÛTER MUSICAL ET DANSANT

Mercredi 16 octobre 2024  
À 14H AU RESTAURANT SCOLAIRE

INSCRIPTIONS  
DU 16 SEPT.  
AU 8 OCT.

POUR LES MANDRÉENS  
(À PARTIR DE 60 ANS) AU CCAS RUE ANATOLE FRANCE  
(À CÔTÉ DE LA POSTE AU FOND DE LA COUR)  
OU PAR TÉLÉPHONE AU 04.94.11.24.56  
OU AU FOYER DES ANCIENS

## OCTOBRE ROSE

### Bougez... Respirez

SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
S'AFFICHE SOLIDAIRE.

**SAMEDI 12 OCTOBRE 2024**

**9h00** des stands de sensibilisation avec des professionnels de santé sur le marché du village  
La municipalité organise, coordonne et soutient les actions contre le cancer du sein

**À PARTIR DE 15H**  
ANIMATION ZUMBA  
mouvements palpation des seins  
SÉVERINE STUDIO S

## MARCHE SOLIDAIRE

15 h 30 / 17 h 00

**CIRCUIT DE 3 KM à parcourir à volonté**  
Arrivée & départ - goûter - Place du Maréqou

Le mois d'octobre est **ROSE** en faveur du dépistage du cancer du sein  
Dons libres entièrement reversés à des associations contre le cancer

LA LIGUE, Capelin, LSTO, Sittomat, Omjfs

INSCRIPTIONS sur [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

DÉPISTAGE DES CANCERS  
Centre de coordination  
83000 Provence-Alpes-Côte d'Azur

## BON À SAVOIR



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**50 euros pour aider  
les 6-30 ans à faire  
du sport**

[www.pass.sports.gouv.fr](http://www.pass.sports.gouv.fr)

## Bien trier LES EMBALLAGES

À partir du 1<sup>er</sup> novembre, si vous n'avez pas de bac individuel, des sacs en plastique transparents seront mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

## Le rapport d'activité 2023 du SITTOMAT

Disponible sur :

<https://www.sittomat.fr/le-sittomat/rapports-dactivite/>



## RAPPORT D'ACTIVITÉ et de Développement Durable 2023

Sittomat  
ACTEUR DURABLE

## Dans votre bac de tri LES EMBALLAGES

MIS DANS  
UN SAC NOIR  
FERMÉ  
**NE SONT PAS  
RECYCLÉS !**

DÉPOSÉS EN VRAC  
OU MIS DANS  
UN SAC TRANSPARENT  
**SONT  
RECYCLÉS !**

**BIEN  
TRIER**  
Faut y  
penser !

Le tri,  
c'est pour la vie.

Sittomat  
ACTEUR DURABLE  
SUIVEZ-NOUS

CITEO, Fédération Française de Recyclage, MétéoFrance, Agence de l'Environnement et de la Mer, Agence de l'Énergie, Agence de l'Énergie, Agence de l'Énergie

# LE DOMAINE DE L'ERMITAGE

## un des joyaux de notre Presqu'île .....

Ancienne propriété privée de Maître Juvénal 2<sup>ème</sup> maire de Saint-Mandrier-sur-Mer, le domaine de l'Ermitage a été racheté en 2013 par le Conservatoire du Littoral. Suite à plusieurs négociations entre l'équipe municipale et le Conservatoire du Littoral, il est établi que ce dernier en devient propriétaire. La commune quant à elle en sera le gestionnaire.

Ce haut lieu était bien connu de nos anciens à une époque où le vin était produit au domaine et où le labour se faisait sans aide mécanique. Le métayer/gardien de l'époque « Tchoulet » habitait déjà sur place et y a travaillé durant plusieurs années.

Depuis le 5 juillet 2013, une convention de gestion tripartite est mise en place qui lie la commune, le Conservatoire du Littoral et le métayer.

L'Ermitage avec Michel Bruel notre métayer, accompagné de la population et des élus c'est :



### L'huile d'olive

**130** oliviers et une récolte de **36** à **80** litres en fonction des années, avec l'ajout de la cueillette chez les particuliers.

### Les Ruches pédagogiques

Ces ruches sont là pour faire découvrir le merveilleux monde des abeilles au travers d'animations scolaires et lors des journées portes ouvertes.



### Le maraîchage et Le « Jardin d'Aqui »

Venez rencontrer au « Jardin d'Aqui », notre maraîcher, Michel Bruel, vous proposera les mercredis et samedis sa production du domaine.

Vous pourrez y acheter les légumes et les œufs selon la récolte et les pontes de la semaine.

L'accueil des enfants des classes scolaires et du centre aéré permet de faire des animations de jardinage, de bricolage et même de la cuisine.

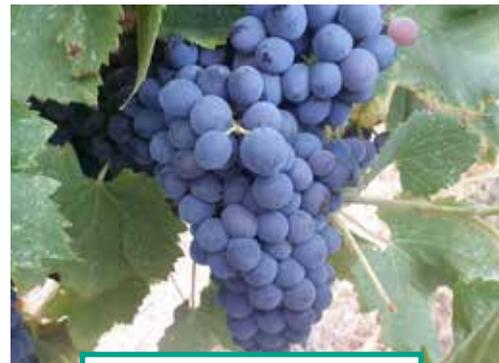


### La basse cour et bien plus !

L'endroit préféré des petits Mandréens. Ils y croisent poulets, coqs, canards, dindons, pintades et lapins.

Allez jusqu'à la volière pour admirer les canards colverts et les faisans.

Sur la propriété vous croiserez aussi deux ânes et un poney. Estelle, Francois et Justine, nos trois hôtes de marque de la propriété.



### Le Vin Rosé

**7** cépages, **3600** pieds de vigne, des vendanges de fin août à début septembre et

jusqu'à **3600** bouteilles « du Vin de l'Ermitage » par an, en fonction de la quantité ramassée.

## LES RÔLES

La commune gère la maison de maître qui sert désormais d'écritoir à diverses manifestations culturelles, ainsi que les annexes transformées en gîtes et qui affichent complet presque toute l'année.

Le Conservatoire du Littoral, propriétaire du domaine, veille et apporte ses conseils pour la gestion globale du domaine.

Le métayer gère la partie agricole et vinicole du domaine.

## LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

La maison de Maître construite en 1890 est composée de 2 salles d'expositions et une salle de réunion. Elle est utilisée par les nombreuses associations culturelles et patrimoniales pour y exposer leurs travaux et leurs réalisations.

Les 3 Gîtes « Le Ciste, Le Cade et le Romarin » remportent chaque année un vif succès auprès des personnes qui y séjournent.

La Noria, ancien système d'irrigation des cultures est toujours en fonction.



## LES RENDEZ-VOUS

Avril : La chasse aux œufs.

Juin : La journée au jardin et la dégustation du vin du domaine.

Juillet et août : Le concours d'aioli et son repas aux chandelles, la soupe au pistou et les concerts des Nuits Mandréennes.

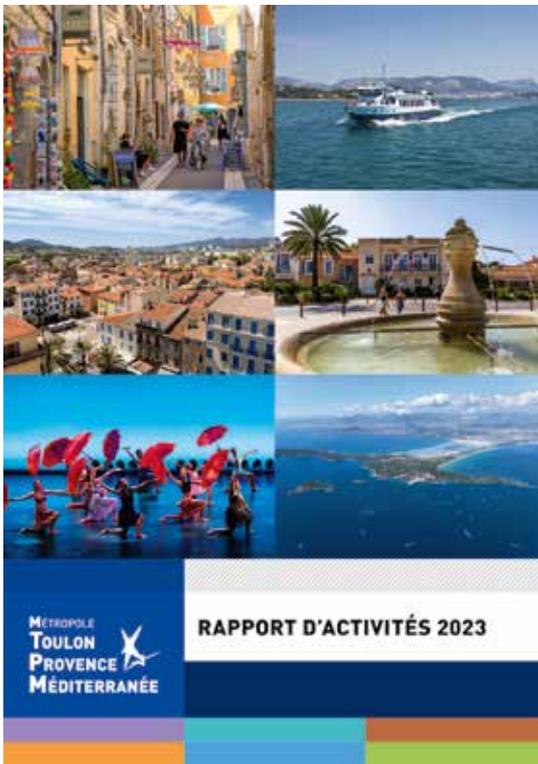
Septembre : Les vendanges et la cueillette des olives.

Octobre : La fête de la Cougourdo.

Décembre : L'exposition et le concours des crèches provençales et couronnes de Noël.

Que de bonheur partagé ! Que de moments de convivialité. !

Max Juvénal doit être fier du devenir de son domaine.



## Le rapport d'activités 2023 adopté !

Passé en conseil métropolitain du 12 septembre 2024, le rapport d'activités de l'année 2023 est disponible en version numérique sur le site Internet de la Métropole.

[www.metropletpm.fr](http://www.metropletpm.fr) / Publications

## PERMANENCES 2024/2025 DE L'AGENCE RESEAU MISTRAL

à Saint-Mandrier-sur-Mer

➔ LE MATIN ➔ 08:30 - 12:00

OCTOBRE	lun. 21 Maréga sam. 26 Saint-Mandrier
NOVEMBRE	lun. 18 Maréga sam. 23 Saint-Mandrier
DÉCEMBRE	lun. 16 Maréga sam. 28 Saint-Mandrier
JANVIER	lun. 20 Maréga sam. 25 Saint-Mandrier
FÉVRIER	lun. 17 Maréga sam. 22 Saint-Mandrier
MARS	lun. 17 Maréga sam. 22 Saint-Mandrier
AVRIL	sam. 26 Saint-Mandrier
MAI	lun. 19 Maréga sam. 24 Saint-Mandrier
JUIN	lun. 16 Maréga sam. 28 Saint-Mandrier

## LIBRE EXPRESSION

### Le mot de l'OPPOSITION

« Ce n'est pas moi, c'est de la compétence ou de la faute d'un autre ». En réponse aux questions sur les ratés de la commune, combien de fois a-t-on entendu ou lu cette affirmation renvoyant la responsabilité à TPM, au Département, à la Région, à L'État, à la justice ou à l'opposition qui ne saurait qu'empêcher ses projets d'aboutir. On se demande comment cette dernière le pourrait d'ailleurs puisque comme aime à le rappeler le maire, elle est minoritaire et donc n'a pas de pouvoir contre ses décisions ?

Trop facile, quand on est responsable en tant que premier magistrat de la commune ! Surtout lorsque cela concerne la sécurité des Mandréens !

Un exemple parmi d'autres :

L'accès piétonnier du nouveau grand ensemble immobilier du Parc de la Presqu'île oblige à cheminer le long de l'avenue Charles de Gaulle, ou RD 18, connue pour sa dangerosité.

De nouveaux résidents ont fait part à l'autorité municipale de leurs inquiétudes et de leur demande de réalisation d'aménagements. Vous devinez la réponse ?

Ce n'est pas moi, c'est lui !

Certes la réalisation des aménagements sur cette voie départementale ne sont pas de la compétence de la commune. Pour autant est-ce une excuse ? Gouverner, ou diriger, n'est-ce pas prévoir ? N'aurait-il pas été judicieux que le maire subordonne sa signature accordant le permis de construire de cet ensemble immobilier à la réalisation aux frais du promoteur des aménagements assurant la sécurisation des piétons ? Même si on venait à opposer des arguties juridiques sur ce point, fallait-il attendre l'inauguration de l'ensemble immobilier pour enfin constater le problème et solliciter TPM et le Département ?

Devant les inquiétudes exprimées par les résidents, le Maire aurait adressé une mise en demeure au promoteur pour qu'il enlève les blocs de béton des poteaux soutenant des câbles sur la copropriété qui empêcheraient la réalisation des travaux par le Conseil Départemental sur la D18. Cette mise en demeure restée un temps lettre morte, les échanges sur les réseaux sociaux se sont multipliés. Un post du Maire, rapidement supprimé depuis, a même exhorté les résidents « à se bouger un peu... » pour que le promoteur agisse (?). Aujourd'hui ces blocs sont sur la D18...

Belle illustration de "Ce n'est pas moi, c'est lui" !

Le plus grave dans ce nouveau raté, c'est qu'il faut espérer que ce ne soit pas un événement tragique qui fasse enfin évoluer favorablement la situation pour la sécurité de tous à moins que cette chronique dans le bulletin municipal contribue à ce que la municipalité « se bouge » rapidement.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

# La tribune de la MAJORITÉ

## LE SI COMMODE PAVILLON BLEU

Il est des sujets pour lesquels les collectivités se doivent d'être irréprochables. L'obtention du « Pavillon bleu » en fait partie.

Le pavillon bleu, dont l'association « Terre Agir » est à l'origine, voit le jour en 1985 sous régime de la loi 1901, officiellement à but non lucratif. Le monde semble se réveiller devant un énorme problème de pollution en tout genre. Et pour cause ! 40 ans après, le réchauffement climatique, le 7<sup>ème</sup> continent, la recherche désespérée d'énergies non polluantes... n'ont jamais été autant d'actualité. Et c'est tant mieux. Une réelle prise de conscience de nos dirigeants était nécessaire.

Mais laissons les « grands chantiers » aux « grands décideurs » et zoomons sur notre beau littoral en quête d'autre chose qu'un bouillon chimique des baignades en mer.

Pas de panique ! Nous sommes sauvées car des associations environnementales veillent au grain, le tout, main dans la main avec les agences régionales de la santé. Tout cela partant d'un bon sentiment, de belles motivations.

Et pendant ce temps les communes se démènent à conserver des labels pour justifier de leur implication dans ce domaine. En échange d'un logo payant, les plages et les ports peuvent hisser un joli drapeau bleu qui selon leurs fondateurs est « un label de qualité environnementale exemplaire ». Gare aux communes qui ne l'ont pas ou qui le perdent. Elles se voient immédiatement mises au pilori. ET POURTANT !

Saint-Mandrier-sur-Mer continue à candidater pour l'obtention du « Pavillon Bleu » et « la Certification de Qualité des Eaux de Baignade ». Et cela même si les exigences sont de plus en plus nombreuses et coûteuses pour les Mandréens. Les préconisations, voire les obligations, n'étant pas toujours en adéquation avec la taille de la commune.

Nous n'avons certes pas attendu d'être audités pour nous occuper de nos plages. Chaque année c'est une moyenne de 30 000 euros (fonctionnement+investissent) qui sont consacrés à ce dossier environnemental. Il n'y a pas que les herbiers de posidonie qui nécessitent notre attention. Et malgré ce que peuvent en dire les « bien-pensants » de l'environnement, les équipements annexes, la sécurité aux abords des plages, le suivi de la qualité de l'eau, le profil avéré des plages, nos contacts permanents et collaboratifs avec la « DDTM », « L'ARS », les agents TPM du « Contrat de Baie », restent une priorité pour nous. Nous estimons que chaque Mandréen doit pouvoir se baigner en toute sécurité et profiter à loisir du cadre exceptionnel de notre presqu'île.

Il est cependant des faits indépendants de nos actions qui peuvent nous pénaliser pour cette course aux labels. Mais nombreux sont ceux « qui préfèrent les ignorer ». Rappelons-nous simplement que la population de notre commune peut avoisiner les 20 000 personnes en pleine saison estivale, et soyez certains que nous sommes plus qu'attentifs à tous les problèmes que cela peut engendrer.

Cette année nous avons pu conserver le « Pavillon Bleu » pour 4 plages sur les 5 qui pourraient y prétendre et avons obtenu la « Certification qualité des eaux de baignade » sur les 6 plages de la commune.

Alors, avant de nous dénigrer, critiquer, montrer du doigt... Que ceux qui se croient bien mieux placés ou bien plus impliqués, ou encore bien plus légitimes sur ces dossiers, et bien, qu'ils viennent travailler avec nous sur le terrain avec autre chose qu'une motivation malsaine.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégu à Cépet

Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégu à Cépet



## Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de septembre dernier.

### QUELLE MASCARADE

Les élus de la Vague ont annoncé dans le dernier Mandréen qu'ils étaient déterminés à « **œuvrer pour une démocratie fraternelle, une démarche constructive en proposant d'autres voies et orientations que notre municipalité** ».

Mais à ce jour, le constat est amer. En effet, drôle de démocratie fraternelle quand en plein conseil municipal une jeune colistièrre, piégée par un micro, me traite de « c.... » et m'incite à « aller me faire voir » sans que M. Le Pen n'intervienne pour la calmer alors que je lui demandais de le faire. Je n'oublierai pas non plus leur manque de soutien lorsqu'une croix gammée a été peinte sur le mur de ma maison, ou leur refus de voter ma protection fonctionnelle (prise en charge des frais de justice) quand j'ai été diffamé en tant que maire par un huluberlu qui, en même temps, traitait la commune de « trou du cul du var ». Drôle de démocratie fraternelle quand M. Le Pen refuse de me donner la parole, lors d'une réunion publique organisée par lui, afin que je réponde aux accusations infondées, ce qui a failli provoquer un pugilat. Idem lorsque lors de réunions publiques, son colistier M. Coiffier, également secrétaire de l'APE singe un joueur de violon ou de pipeau et que ses petits copains ou colistièrres me huent quand je prends la parole.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Ces élus vous promettent, dans une démarche constructive, de proposer d'autres voies et orientations que celles du maire. Faut-il rappeler que nous appliquons aujourd'hui un programme électoral que les Mandréens ont plébiscité au premier tour des dernières élections municipales alors qu'ils ont rejeté celui de la Vague Mandréenne ? Ce programme a été conçu par une équipe « UNION POUR SAINT-MANDRIER de MARÉGAU à CEPET » et non par une personne. Faut-il rappeler aussi que dans notre fonctionnement, ce sont les commissions municipales auxquelles je ne participe pas qui décident des nouvelles orientations et examinent les propositions des élus ? Or, les élus de la Vague Mandréenne sont souvent absents de ces commissions, bien souvent ne formulent aucune remarque sur les propositions de la municipalité et ne font aucune proposition. Les comptes rendus en font foi.

Alors, nous verrons bien et nous serons ouverts à toutes propositions constructives qui iront dans le sens d'une amélioration de la qualité de vie pour les Mandréens. Mais, je crains fort que ces déclarations ne soient une fois de plus une mascarade à l'approche des prochaines échéances électorales.

Le Maire,  
Gilles VINCENT

## L'école de DANSE

### La nouvelle saison s'annonce merveilleusement bien.

Des élèves et des professeurs motivés, de nouvelles disciplines, des cours au Pin Rolland en plus de ceux dispensés à la salle de danse et une salle entièrement rénovée par les agents municipaux.

Nous en profitons pour remercier énormément la municipalité et le personnel des services techniques pour leur super travail, leur écoute, leur disponibilité et leur gentillesse.

La surprise de nos élèves fut vraiment belle à voir, quel plaisir de découvrir une nouvelle salle de danse !

Nous sommes également très heureux de vous annoncer des nouveautés au sein de l'École de danse de Saint-Mandrier-sur-Mer !

En complément des cours de danse, Classique, Modern/Jazz, Street Dance, Hip-Hop, Hells Cabaret, Pilates, Barre à terre, Salsa et Rock que nous donnons à la salle de danse, rue Anatole France au centre du village, des cours de Classique niveau éveil et initiation, Jazz préparatoire et danses de caractère (Espagnoles, Slaves, Indiennes) vous sont proposés à la salle Lanetière du Pin Rolland les mercredis.

Nous vous accueillerons avec grand plaisir pour tester gratuitement les disciplines qui vous intéressent.

**Renseignements : 06.15.87.24.15**

Yannick DEÏAS

Pour l'ÉCOLE DE DANSE DE SAINT-MANDRIER



RUE ANATOLE FRANCE / SALLE LANETIÈRE PIN ROLLAND  
83100 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
06 15 87 24 15 / 04 24 75 44 17  
danse.somandrier@gmail.com

## USSM BASKET

Depuis le mardi 3 septembre, les jeunes Mandréens souhaitant s'essayer au basket-ball ont retrouvé les terrains du village.

Beaucoup de passage, beaucoup de nouveaux, effet Jeux Olympiques ?

Les nouveaux licenciés vont retrouver leur camp de base au gymnase du PEM pour la saison à venir.

La saison est lancée !



Martial ANCELIN  
Président de l'USSM BASKET

## L'APE

Avec cette nouvelle année scolaire 2024-2025, comme depuis 20 ans cette année, les bénévoles et membres de l'Association pour la Protection de l'Environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) accompagneront les enfants scolarisés dans les écoles de Saint-Mandrier-sur-Mer.



D'ores et déjà, les parents peuvent inscrire leurs enfants en ligne sur le site internet dédié <https://mve.ape83430.fr>. La description des circuits et des horaires sont disponibles rubrique « Marchons vers l'école » du bandeau supérieur du site internet : [www.ape83430.fr](http://www.ape83430.fr).

L'activité « Marchons vers l'école » est une activité gratuite qui démarrera sur le terrain à partir de ce mois d'octobre. Comme chaque année, les enfants retrouveront les accompagnateurs aux points de rassemblement les plus proches de leur domicile pour rejoindre à pied leur école en suivant l'un des neuf circuits du village et de Pin-Rolland.

La pratique de la marche ou du vélo est une action concrète prise par chacun d'entre nous pour préserver les ressources de la planète et participer à la réduction des pollutions atmosphériques. Et ce sont les petites rivières qui font les grands fleuves ...

Les parents souhaitant se joindre aux accompagnateurs bénévoles pour accompagner les enfants sont les bienvenus de même que toutes les suggestions pour ouvrir éventuellement de nouveaux circuits.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [contact@ape83430.fr](mailto:contact@ape83430.fr) ou [mve@ape83430.fr](mailto:mve@ape83430.fr).

Le Conseil d'administration  
de l'ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# LA CRÈCHE DES LUCIOLES

L'équipe des Lucioles est heureuse d'accueillir de nouvelles professionnelles : Laetitia, Florence, Sandrine et Prescylia ont fait leur rentrée ! Nous voilà prêtes pour de nouvelles aventures avec les enfants...

Cette année la structure est ouverte de 7h30 à 17h30. Merci de nous faire parvenir vos demandes de pré-inscription par mail : [leslucioles83@orange.fr](mailto:leslucioles83@orange.fr)

Belle année à tous !



Virginie,

Responsable technique de la crèche **LES LUCIOLES**

# LE CATHÉCHISME À SAINT-MANDRIER-SUR-MER 2024-2025



Venez et voyez !

### Inscriptions :

- samedi 7 septembre (forum des associations 9h-12h)
- samedis 21 et 28 septembre de 18h à 18h30 à la Chapelle du Pin Rolland (avant la messe)
- dimanches 22 et 29 septembre de 10h à 10h30 à l'église de St Mandrier (avant la messe)

### Début des rencontres :

- Semaine du 30 septembre 2024
- 1<sup>ère</sup> messe des familles :
- Dimanche 6 octobre 2024 à 10h30 à l'église de St Mandrier, avec bénédiction des cartables.

### Contacts :

- Béatrice d'Estriché de Baracé  
06 50 47 56 72
- Elisabeth Huysmans  
06 16 77 63 72

### Horaires et lieux des rencontres :

- Eveil de la Foi (Maternelle/CP) au Pin Rolland (salle Caroube à côté du stade)  
1 semaine/2 le mercredi de 10h30 à 11h30
- Catéchisme (du CE1 au CM2) à St Mandrier (salle St Pierre) Le jeudi de 16h45 à 18h
- Collégiens et préparations aux sacrements à St Mandrier (salle St Pierre)  
1 semaine/2 le lundi de 17h15 à 18h15



Paroisse de Saint-Mandrier s/mer

<https://saintmandrier.freejustoulon.fr>

# LES FRANCS JOUEURS

Une belle saison réussie avec les Fracs Jouteurs Mandréens qui ont remporté beaucoup de titres en équipe et en individuel :

## Championnat de Côte d'Azur :

- 2 titres de champion individuel, 3 titres de vice-champion et 3 places de troisième ;
- 3 titres de champion par équipe et le titre de championne toutes catégories confondues.

## Championnat de France :

- 2 titres de champion individuel, 1 titre de vice-champion et 1 place de troisième ;
- 2 titres par équipe et le titre de champion de France toutes catégories pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive.

## Coupe de France :

- 2 places de finaliste pour les minimes et les féminines plus de 15 ans ;
- Vainqueur de la coupe de France catégories seniors.

Après ces résultats qui confirment la bonne saison de la joute mandréenne et en attendant la saison prochaine il est temps de ranger le matériel et préparer la saison prochaine qui verra les Fracs Jouteurs organiser la coupe de France. Une sortie à Aqualand a été organisée pour remercier tous les jeunes licenciés mandréens.

Un grand merci à tous les Fracs Jouteurs qui font perdurer la bonne tradition de la joute Provençale, dans notre joli port de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Franck MUSSOU

Président des **FRANCS JOUEURS DE SAINT-MANDRIER**



# 6<sup>ème</sup> édition du FESTIVAL DES ARTS MANDRÉENS

La 6<sup>ème</sup> édition du Festival des Arts Mandréens a été un très beau succès et les organisateurs tiennent à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite.

Merci à nos 50 fantastiques bénévoles présents du montage au démontage, derrière un comptoir, une plaque de cuisson, ou un appareil photo parcourant des kilomètres toute la journée dans la joie et la bonne humeur !

Et merci particulièrement à Fatima et sa Team pour le délicieux couscous, on s'est régalé !

Merci à la mairie de Saint-Mandrier pour son soutien sans faille depuis 2016 !

Un grand merci au maire, à toute son équipe et aux services techniques de la mairie.

Merci à TPM et à tous nos partenaires privés : La Financière Paca, Black Sheep, Intermarché La Seyne, Game Sport, Capsule Works, Cavalas Underground, Aioli, Vintage tour, Camille Verrilli-Ferronier d Art et Bruno Raffalli.

Merci à nos commerçants adorés qui soutiennent les artistes et talents locaux : les restaurants le Calypso, la Goélette, la crêperie du Roy d'Ys, la Cantine, l'hôtel-restaurant le Telo, Allo Pizza, la halle des pêcheurs, le Cellier de la Presqu'île, la Cade à Patou, le Casino Shop de Saint-Mandrier, la Maison Sarroche, et le Fournil Mandréen.

Merci à tous les artistes et talents locaux qui nous ont fait vibrer sur scène ou sur le village !



Merci à Yves Pujol, notre talentueux parrain tant attaché à notre village ainsi qu'à notre animateur préféré Guy Hopfner !

Et bien sûr, un grand merci à tous les festivaliers qui font de ce rendez-vous mandréen un si beau succès, Hatem (le circassien) et son équipe, Romuald (le magicien), OPK (les graffeurs), Arthur et Yves Pujol, Jeff Leygnac, Les Cavalas Underground, les Chapac, duo cordes et vents, B.T.P, Matéo Quesbew, (les musiciens), (tous les exposants), Laurent Guerin, Ken Nicolas, Jean-François

Bastolet, Yann Trébaol, Feux des cieux, Isabelle Hiekmann, Tonton d'Jo, Céline Kuhlmann et Pascal et Johanne Merenco, Stephan (MaitreTai Shi).

Et si l'édition 2024 vous a plu, on vous donne déjà rendez-vous pour la prochaine qui aura lieu le 23 août 2025 !

Toutes les photos de cette publication ont été réalisées par Mer&co photo Pascal Merenco. Un grand merci à lui.

Vous pouvez retrouver l'album complet sur :

<https://photos.app.goo.gl/LaRgmpR2MszKm1Hj7>

Ainsi que les photos de David Zajac sur sa page Facebook.



La FÉDÉRATION CAVALAS

## FIGURES DU VILLAGE d'octobre 2024

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 12 octobre 2024 à 12h30, au kiosque, sur la place des Résistants, pour la découverte de la 61<sup>ème</sup> photographie qui mettra en lumière :

Les "Commandos Marine" avec à l'honneur Robert LE GOFF (1942-2017) et les Commandos Marine !

Vous pourrez retrouver leur photo durant un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La FÉDÉRATION CAVALAS

À l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire des "Pointus et Patrimoine" en septembre 2024, nous avons voulu mettre en avant cette magnifique association qui se bat quotidiennement pour sauvegarder notre patrimoine local !

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les membres actifs de l'association Pointus et Patrimoine" avec :

(En noir et blanc de gauche à droite)  
Jean-Marie JEGOU (1957-2023)  
Jean-Marc DACHÉ, Jean-Claude THIEL  
et Christian JEGOU !

Et (en couleur de gauche à droite)  
Gérald POLITO né le 17 septembre 1959, Michel ESPOSITO, Jean-Claude VENTRE et Georges NICOLAS !



# l'édition 2024 de la Fête de la **COUGOURDO**

**Les Fêtes Mandréanes , avec le soutien de la municipalité, vous invitent à venir passer une bien agréable journée sur le magnifique domaine de l'Ermitage, le dimanche 13 octobre.**



Les membres de notre association proposeront des animations de 10h à 17h, avec au programme promenades en calèche et poney, ateliers pour les enfants, concours de cuisine...

Pensez à vous inscrire pour participer au concours de cuisine organisé par L'Atelier Provençal.

Aussi, il y aura la vente la récolte de courges de Michel, le métayer du domaine et un repas vous sera proposé par « La Baie des Anges », traiteur de notre village.

Besoin d'un renseignement, vous pouvez joindre tous les après-midi notre secrétariat au 06.03.31.09.54 .

Jean-Claude **THIEL-BIANCO**  
Président des **FÊTES MANDRÉANES**



## L'ENTRAIDE SAINT JOSEPH

**Rappel du fonctionnement de l'Entraide Saint Joseph (anciennement ressourcerie de la Chapelle) :**

Avec la rentrée de nos enfants, l'Entraide Saint Joseph a également repris ses activités. Nous avons déjà pu profiter des portes ouvertes du mois de septembre et de nouvelles sont prévues pour ce mois d'octobre.

Lors des portes ouvertes vous pouvez donner ce dont vous n'avez plus besoin (dans la liste des dons acceptés) et emporter chez vous ce qu'il vous faut ou ce qui vous a tapé dans l'œil !

**L'entraide**  
*Saint Joseph*

NOUS ACCEPTONS TOUT CE QUI EST POUR LES ENFANTS (LIVRES, JEUX, VÊTEMENTS,...)  
LA PUÉRICULTURE  
LES VÊTEMENTS ADULTE  
LA VAISSELLE  
LE PETIT ÉLECTROMÉNAGER

POUR LE DÉPÔT DE MEUBLES ET GROS ÉLECTROMÉNAGER ENVOYEZ-NOUS VOS PHOTOS AU 07.82.98.39.87

ET SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE AU COURANT DES DONS DE MEUBLES ENVOYEZ-NOUS UN SMS

**NOS HORAIRES DE PERMANENCES**  
LUNDI 9H00-12H00  
MERCREDI 13H00-15H00  
VENDREDI SUR RENDEZ-VOUS

**HORAIRES DE DÉPÔT**  
TOUS LES JOURS DE 8H À 18H

CHAPELLE DE PIN ROLLAND  
AVENUE FLICHE BERGIS  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
Bientôt sur Facebook et Instagram

*fermé juillet-août et les jours fériés*

Comme son nom l'indique l'Entraide se veut non seulement une aide pour chacun, pour tous les foyers, quelques soient leurs revenus, dans un souci d'économie et d'écologie (faire circuler les biens au lieu de les jeter).

Vous pourrez retrouver les dates des prochaines portes ouvertes sur l'agenda en ligne de la ville de Saint-Mandrier, sur l'affichage extérieur de La Chapelle et très bientôt, sur la page Facebook et Instagram de l'Entraide.

Nous vous rappelons que les dépôts se font à la Chapelle ND du Pin Rolland/Saint Joseph, avenue Fliche Bergis, à l'endroit indiqué par une pancarte (à droite de l'entrée) et que les dépôts sauvages sont une grande gêne pour notre organisation et pour la paroisse.

À bientôt !

Audrey **DELOBEL**,  
Responsable de l'Entraide  
Saint Joseph

## NOUVEAU spectacle

Spectacle de magie "50 NUANCES DE JEUX" by Docteur MOZZ le dimanche 13 octobre à 17h00 au théâtre Marc Baron !

Dans ce one-man-show comique et multidisciplinaire, Docteur MOZZ se réinvente, se multiplie et nous offre un voyage humoristique au coeur de la nature humaine.

Sous la forme d'une galerie de personnages inattendus et loufoques ce spectacle mélange rires, mystères et émotions sur fond de magie visuelle et mentale.

Du comptable acariâtre au médium décomplexé, du Dieu du marketing au Crooner désabusé, ...



Qu'auriez-vous fait dans la vie si vous aviez fait d'autres choix ?

Spectacle à ne pas louper !

**Tarifs :**  
14 € et 10 € pour les moins de 12 ans.

**Billetterie en ligne sur Weezevent ou au :**  
06.07.42.50.22.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

# Domaine de l'Ermitage



## Fête de la COUGOURDO

Animations, promenades en calèche et poney, concours de cuisine, dégustations, ateliers enfants, la ferme de l'Ermitage...

Dimanche **13** octobre 2024  
de 10 h à 17 h - Ouvert à tous

Repas  
La Baie des Anges

RENSEIGNEMENTS : 06.03.31.09.54



Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
fb : Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

